



RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220407-D006790I0-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 avril 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 09), Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 03 incluse), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 04), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 04), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n° 05), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 05)

Secrétaire :

Mme Juliette SORLIN

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Procurations de vote :

M. Hasni ALEM à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 08 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 04), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD à M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 44), M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 44), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 04 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 04 incluse)

OBJET : 26 - Renouvellement du parc d'horodateurs - Autorisation de lancement de la procédure de mise en concurrence et de signature du marché public

Renouvellement du parc d'horodateurs
Autorisation de lancement de la procédure de mise en concurrence et de
signature du marché public

Rapporteur : M. Benoît CYPRIANI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 2	24/03/2022	Favorable unanime

Résumé :

La Ville de Besançon va engager très prochainement le renouvellement de ses 128 horodateurs, avec en option (tranches optionnelles), l'acquisition de machines supplémentaires (dans l'hypothèse d'une extension du périmètre réglementé au cours du mandat). Il convient de délibérer pour autoriser le lancement de cette consultation ainsi que la signature du marché public.

1- Contexte

La Ville de Besançon assure la gestion du stationnement sur voirie et des horodateurs sur son territoire. Actuellement, la collectivité dispose de 128 horodateurs qui nécessitent d'importantes transformations, en particulier la mise aux dernières normes bancaires européennes obligatoires et le traitement de l'obsolescence naturelle des équipements (vétusté, corrosion, ergonomie perfectible...).

Ainsi, la collectivité souhaite lancer une consultation visant à renouveler entièrement son parc d'horodateurs datant de 2006 et à envisager, en option (tranches optionnelles), l'acquisition de machines supplémentaires en cas d'extension de périmètre.

2- Caractéristiques du marché

Le marché serait divisé en 2 lots :

- Le lot 1 concernerait les prestations de gestion des données et suivi des applications pour un montant estimatif de 200 000 € HT
- Le lot 2 concernerait les prestations de fourniture et pose d'horodateurs pour un montant estimatif de 800 000 € HT. Ce lot serait divisé en une tranche ferme consistant au renouvellement des 128 horodateurs et une tranche optionnelle pour l'acquisition de machines supplémentaires.

L'estimation de ce marché tous lots confondus s'établit à **1 000 000 € HT** sur la sa durée totale.

La durée totale du marché est estimée à :

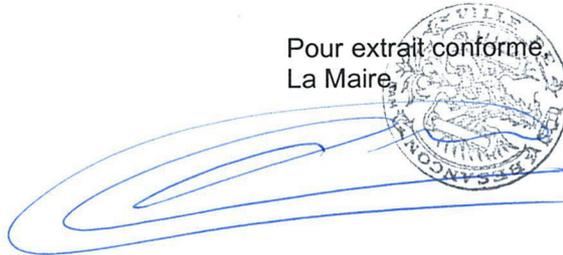
- 4 ans pour le lot 1
- 3 ans pour le lot 2

Au regard de l'estimation, la procédure retenue pour cette consultation sera un appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise le lancement du marché pour le renouvellement du parc d'horodateurs ;
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le lot 2 du marché avec le prestataire retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

